

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2012

Présents : mesdames Roselyne ARLAUD, Danièle GATIGNOL, Laurence VIGNAL, Anne de VILHET ; messieurs Jean-Louis AUTRAN, Michel FARE, Laurent GERBAUD, Olivier GIRARD, Cédric IMBERT, Marc MOINIER, Pierre TARTANSON, Roger TRAPPO, Julien VERA.

Absent ayant donné procuration : Annie CORBEILLE à Jean-Louis AUTRAN

Absent excusé : Christian BERNARD

Secrétaire de séance : madame Danièle GATIGNOL

Séance ouverte par monsieur le maire à 18 heures 30.

Lecture du compte rendu de la réunion du dernier conseil municipal.

Ordre du jour :

Rajout « avenant à la convention de télétransmission des actes administratifs »

- **Avenant à la convention de télétransmission des actes administratifs** : possibilité de télétransmettre les actes concernant les « libertés publiques et pouvoir de police » et les documents budgétaires. Accepté à l'unanimité
- **Comité des fêtes** : M. Dianoux reste président jusqu'après la marche du 15 avril. L'envoi des bulletins d'inscription a été financé par la mairie ainsi que deux factures impayées. Ces sommes seront enlevées du montant de la subvention 2012. Il manque encore un Président. Une commission au sein du conseil municipal va être créée afin de suivre et contrôler les comptes des associations.
- **Rapport stade** : visite d'inspection du District Rhône Durance. Les bornes doivent être en aluminium, les vestiaires devront être aux normes sinon il ne pourra y avoir réception que d'un seul club à la fois. Le terrain est homologué.
- **Devis montée du portail de sabrun** : à voir avec la commission chemin.

Courriers et questions diverses :

- Plaques nom des rues : deux devis ont été demandés. Un à 50 € H.T. la plaque, l'autre 37 €. Il en faudrait 60. A voir.
- La DDT fait le recensement des bornes de sulfatage
- Réponse de M. MARIANI et de M. ROBINE, Chef du Cabinet du 1^{er} Ministre au sujet de la libéralisation des droits de plantation.
- Proposition de l'ARPE pour une assistance technique à l'exploitation de la station d'épuration : 0.51 €/habitant. 3 abstentions – 11 pour
- Réception du rapport 2010 de la DDT sur la station d'épuration : conforme.
- Lettres de remerciement de Mme Guy AUMAGE et M. et Mme GARAIX.
- Devis pour l'impression de cartes postales et affiches du village : 6 abstentions – 5 contre – 2 pour
- 2 631 kg de vêtements ont été récoltés sur la commune en 2011.
- Suite à une réunion entre Monsieur le maire et un représentant de la Poste, il serait souhaitable de faire paraître un article sur PMV afin d'inciter les personnes à venir au bureau de poste de Puyméras plutôt qu'à Vaison. Le conseil est contre le fait de se substituer aux divers services de la poste.
- Lecture du courrier des syndicats postaux sur la modification des tournées de distribution de courrier.
- Compte-rendu du travail des adjoints.

La séance est levée à 20 heures 25